

ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. UNE PRISONNIÈRE SUCCOMBE À UN CANCER EN DÉTENTION

Le 4 mai 2019, Alia Abdelnoor Mohamed Abdelnoor, atteinte d'un cancer en phase terminale, est morte enchaînée à son lit à l'hôpital Tawam, à Al Aïn, son état de santé s'étant fortement détérioré. Alia Abdelnoor purgeait une peine de 10 ans de prison pour des accusations vagues et infondées de « terrorisme », basées sur des « aveux » obtenus sous la contrainte. Pendant sa détention, elle a été soumise à une disparition forcée, détenue à l'isolement et torturée.

Aucune action complémentaire n'est requise. Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

Le 4 mai 2019, Alia Abdelnoor Mohamed Abdelnoor, atteinte d'un cancer en phase terminale, est morte alors qu'elle était enchaînée à son lit à l'hôpital Tawam, à Al Aïn, aux Émirats arabes unis. Le 10 janvier 2019, elle a été transférée à l'hôpital, car son état s'était encore détérioré. Sa famille n'a pas été immédiatement informée de son transfert et n'a pu lui rendre visite à l'hôpital pour la première fois que le 11 février.

Alia Abdelnoor purgeait une peine de 10 ans de prison, après avoir été déclarée coupable de « collaboration avec une organisation terroriste basée à l'extérieur du pays ». Sa condamnation repose sur des « aveux » arrachés sous la torture. À la suite de son arrestation, des agents des services de sécurité l'ont interrogée pendant des heures, menottée et les yeux bandés ; ils ont menacé de lui infliger des décharges électriques et de tuer ses parents et sa sœur si elle refusait d'« avouer ». Elle a finalement été contrainte de signer ses « aveux » sans lire le document.

Avant son arrestation, Alia Abdelnoor avait collecté des fonds pour venir en aide aux femmes et aux enfants pauvres et touchés par la guerre en Syrie, ainsi qu'à des familles dans le besoin aux Émirats arabes unis. Le 28 juillet 2015, elle a été arrêtée à son domicile, dans l'émirat d'Ajman, par des membres de la Sûreté de l'État. Ils n'ont pas présenté de mandat. Alia Abdelnoor a été battue puis emmenée, les yeux bandés, dans un lieu de détention tenu secret. Trois mois plus tard, elle a été autorisée à appeler sa famille pour la première fois.

Le 15 février 2017, la Chambre de Sûreté de l'État de la Cour d'appel fédérale l'a condamnée à 10 ans de réclusion au titre de la Loi antiterroriste de 2004 et de la Loi de 2012 relative à la cybercriminalité. La Cour suprême fédérale a confirmé sa sentence le 15 mai 2017.

Amnesty International avait demandé à Mohamed Bin Zayed Al Nahyan, prince héritier d'Abou Dhabi, de faire preuve de clémence à l'égard d'Alia Abdelnoor et d'ordonner sa libération anticipée pour motifs humanitaires, conformément à l'article 32 de la Loi fédérale n° 43 de 1992.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Alia Abdelnoor Mohamed Abdelnoor (elle)

CECI EST LA SECONDE ET DERNIÈRE MISE À JOUR DE L'AU 26/19

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde25/9914/2019/fr/>

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

